



Politique de protection des renseignements personnels et politique de confidentialité de Comquat

1. Contexte

Comquat, un organisme sans but lucratif offrant des services liés à l’alphabétisation et l’apprentissage du français, est amené à traiter des renseignements personnels dans le cadre de ses activités.

La présente politique vise à assurer la protection des renseignements personnels et à encadrer la manière dont Comquat les collecte, les utilise, les communique, les conserve et les détruit ou non, autrement dit comment elle les gère. De plus, cette présente politique vise à informer toute personne intéressée par la manière dont Comquat traite leurs renseignements personnels. Elle vise également le traitement des renseignements personnels recueillis par Comquat à l’aide d’un moyen technologique.

2. Application et définitions

Cette politique s’applique à Comquat ce qui inclut notamment les membres de son conseil d’administration, employés, donneurs d’ordre, bénévoles, consultants ainsi qu’à toute personne qui, par ailleurs, fournit des services pour le compte de Comquat. Elle s’applique également au site Internet de Comquat ainsi qu’à toutes les plateformes numériques contrôlées et gérées par Comquat.

Elle vise tous les types de renseignements personnels gérés par Comquat, que ce soit les renseignements de ses clients/participants, potentiels ou actuels, ses employés, ses bénévoles, ses consultants, ses membres ou toutes autres personnes comme les visiteurs de ses sites Internet ou autre.

Pour l’application des présentes, un renseignement personnel est un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet, directement ou indirectement, de l’identifier. Par exemple, il pourrait s’agir du nom, de l’adresse, de l’adresse courriel, du numéro de téléphone, du genre ou de renseignements bancaires d’une personne, de renseignements sur sa santé, son origine ethnique, sa langue, etc.

Un renseignement personnel sensible est un renseignement envers lequel il y a un haut degré d’attente raisonnable en matière de vie privée, p. ex. les renseignements de santé, renseignements bancaires, renseignements biométriques, orientation sexuelle, origine ethnique, opinions politiques, croyances religieuses ou philosophiques, etc.

De manière générale, les coordonnées professionnelles ou d'affaires d'une personne ne constituent pas des renseignements personnels, par exemple le nom, le titre, l'adresse, l'adresse courriel ou le numéro de téléphone au travail d'une personne. Plus particulièrement et par souci de précision, au sens de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* du Québec, et à compter du 22 septembre 2023, les sections 3 (collecte, utilisation, communication), 4 (conservation et destruction) et 6 (sécurité des données) ne s'appliquent pas aux renseignements d'une personne relatifs à l'exercice d'une fonction dans une entreprise, tels que son nom, son titre, sa fonction, ainsi que l'adresse, l'adresse courriel et le numéro de téléphone de son lieu de travail.

Ces mêmes paragraphes ne s'appliquent pas non plus à un renseignement personnel qui a un caractère public en vertu de la loi, et ce, dès l'entrée en vigueur de la présente politique.

3. Collecte, utilisation et communication

Dans le cadre de ses activités, Comquat peut collecter différents types de renseignements, et ce, à différentes fins. Les types de renseignements que Comquat pourrait collecter, leur utilisation (ou l'objectif) ainsi que les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis sont indiqués à l'Annexe A de la présente politique.

Comquat informera également les personnes concernées, au moment de la collecte de renseignements personnels, de tout autre renseignement recueilli, des fins pour lesquelles ils sont collectés et les moyens de la collecte, en plus des autres informations à fournir tel que requis par la loi.

Comquat applique les principes généraux suivants relativement à la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels :

Consentement :

- De façon générale, Comquat collecte les renseignements personnels directement auprès de la personne concernée et avec son consentement, sauf si une exception est prévue par la loi. Le consentement peut être obtenu de façon implicite dans certaines situations, par exemple, lorsque la personne décide de fournir ses renseignements personnels après avoir été informée par la présente politique sur l'utilisation et la communication aux fins qui y sont indiquées (voir l'Annexe A pour plus de détails). Ainsi, la présente politique et les informations qu'elle contient pourront être consultées par la personne concernée au moment de la collecte de renseignements personnels.
- Normalement, Comquat doit également obtenir le consentement de la personne concernée avant de collecter ses renseignements personnels auprès de tiers, avant de les communiquer à des tiers ou pour toute utilisation secondaire de ceux-ci. Toutefois, Comquat peut agir sans consentement dans certains cas

prévus par la loi et dans les conditions prévues par celle-ci. Les principales situations où Comquat peut agir sans consentement sont indiquées dans les sections pertinentes de la présente politique.

Collecte :

- Dans tous les cas, Comquat ne collecte des renseignements que s'il a une raison valable de le faire. De plus, la collecte ne sera limitée qu'au renseignement strictement nécessaire dont l'organisme a besoin pour remplir l'objectif visé.
- **Collecte auprès de tiers :**
Comquat peut collecter des renseignements personnels auprès de tiers. À moins d'une exception prévue par la loi, Comquat demandera le consentement de la personne concernée avant de collecter des renseignements personnels qui la concernent auprès d'un tiers.
Dans le cas où un tel renseignement n'est pas collecté directement auprès de la personne, mais auprès d'une autre organisation, la personne concernée peut demander la source des renseignements collectés à Comquat.
- Dans le cas où Comquat interviendrait auprès de mineurs, les renseignements personnels pourraient être recueillis avec le consentement des parents ou du tuteur.
- Dans certaines situations Comquat peut également collecter des renseignements personnels auprès de tiers, sans le consentement de la personne concernée, si elle a un intérêt sérieux et légitime à le faire et a) si la cueillette est dans l'intérêt de la personne et qu'il n'est pas possible de le faire auprès d'elle en temps utile, ou b) si cette cueillette est nécessaire pour s'assurer que les renseignements sont exacts.
- De plus, Comquat peut recueillir des renseignements personnels, indirectement, en ayant notamment recours à des fournisseurs de services comme Indeed en cas de recrutement qui dispose de ses propres conditions et de sa propre politique de confidentialité, qu'il est possible de consulter pour plus d'informations.

Cette collecte par l'entremise de tiers peut s'avérer nécessaire pour recourir à certains services ou programmes, ou pour autrement faire affaire avec Comquat. Lorsque requis, Comquat recueillera le consentement de la personne au moment opportun.

Détention et utilisation :

- Comquat veille à ce que les renseignements qu'elle détient soient à jour et exacts au moment de leur utilisation pour prendre une décision relative à la personne visée.

- Comquat ne peut utiliser les renseignements personnels d'une personne que pour les raisons indiquées aux présentes ou pour toutes autres raisons fournies lors de la collecte. Dès que Comquat veut utiliser ces renseignements pour une autre raison ou une autre fin, un nouveau consentement devra être obtenu de la personne concernée, lequel devra être obtenu de façon expresse s'il s'agit d'un renseignement personnel sensible. Cependant, dans certains cas prévus par la loi, Comquat peut utiliser les renseignements à des fins secondaires sans le consentement de la personne, p. ex. :
 - lorsque l'information est demandée par les bailleurs de fonds gouvernementaux ou à des fins de statistiques
 - lorsque cette utilisation est manifestement au bénéfice de cette personne;
 - lorsque cela est nécessaire pour prévenir ou détecter une fraude;
 - lorsque cela est nécessaire pour évaluer ou améliorer des mesures de protection et de sécurité.
- Accès limité
Comquat doit mettre en place des mesures pour limiter l'accès à un renseignement personnel seulement aux employés et aux personnes au sein de son organisation qui ont la qualité pour en prendre connaissance et pour qui ce renseignement est nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions. Comquat demandera le consentement de la personne avant d'accorder l'accès à toute autre personne.

Communication :

- Généralement, et à moins d'une exception indiquée dans la présente politique ou autrement prévue par la loi, Comquat obtiendra le consentement de la personne concernée avant de communiquer ses renseignements personnels à un tiers. De plus, lorsque le consentement est nécessaire et lorsqu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible, Comquat devra obtenir le consentement explicite de la personne avant de communiquer le renseignement.
- Cependant, la communication des renseignements personnels à des tiers est parfois nécessaire. Ainsi, des renseignements personnels peuvent être communiqués à des tiers sans le consentement de la personne concernée dans certains cas, notamment, mais non exclusivement, dans les cas suivants:
 - Comquat peut communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à un organisme public (comme le gouvernement) qui, par un de ses représentants, le recueille dans l'exercice de ses attributions ou la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion.
 - Des renseignements personnels pourront être transmis à ses fournisseurs de service à qui il est nécessaire de communiquer les renseignements, et ce, sans le consentement de la personne. Par exemple, ces fournisseurs de services peuvent être des organisateurs d'événements, des sous-traitants de Comquat désignés pour l'exécution de mandats dans les programmes administrés par Comquat et des fournisseurs de services

informatiques. Dans ces cas, Comquat doit avoir des contrats écrits avec ces fournisseurs qui indiquent les mesures qu'ils doivent prendre pour assurer la confidentialité des renseignements personnels communiqués, que l'utilisation de ces renseignements ne soit faite que dans le cadre de l'exécution du contrat et qu'ils ne peuvent conserver ces renseignements après son expiration. De plus, ces contrats doivent prévoir que les fournisseurs doivent aviser le responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat (indiqué dans la présente politique) de toute violation ou tentative de violation des obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels communiqués et doivent permettre à ce responsable d'effectuer toute vérification relative à cette confidentialité.

- Si cela est nécessaire aux fins de la conclusion d'une transaction commerciale, Comquat pourrait également communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à l'autre partie de la transaction et sous réserve des conditions prévues par la loi.

Informations supplémentaires sur les technologies utilisées :

Comquat recueille des renseignements personnels par l'entremise de moyens technologiques comme des formulaires Web intégrés à un site Internet contrôlé par Comquat (par exemple, son formulaire de contact, son formulaire d'adhésion pour devenir membre, son formulaire pour s'inscrire à l'infolettre et aux formations, des questionnaires accessibles en ligne sur ses plateformes et ses applications, ainsi que d'autres plateformes ou outils de formulaires.

Si Comquat recueille des renseignements personnels en offrant un produit ou un service technologique qui dispose de paramètres de confidentialité, Comquat doit s'assurer que ces paramètres offrent le plus haut niveau de confidentialité par défaut (les témoins de connexion ne sont pas visés).

4. Conservation et destruction des renseignements personnels

Sauf si une durée minimale de conservation est requise par la loi ou la réglementation applicable, Comquat ne conservera les renseignements personnels que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles ils ont été collectés.

Les renseignements personnels utilisés par Comquat pour prendre une décision relative à une personne doivent être conservés durant une période d'au moins un an suivant la décision en question ou même sept années après la fin de l'année fiscale où la décision a été prise si celle-ci a des incidences fiscales, par exemple, les circonstances d'une fin d'emploi.

À la fin de la durée de conservation ou lorsque les renseignements personnels ne sont plus nécessaires, Comquat s'assurera :

1. de les détruire; ou
2. de les anonymiser (c'est-à-dire qu'ils ne permettent plus, de façon irréversible, d'identifier la personne et qu'il n'est plus possible d'établir un lien entre la personne et les renseignements personnels) pour les utiliser à des fins sérieuses et légitimes.

La destruction de renseignements par Comquat doit être faite de façon sécuritaire, afin d'assurer la protection de ces renseignements.

La présente section peut être complétée par toute politique ou procédure adoptée par Comquat concernant la conservation et destruction de renseignements personnels, le cas échéant. Veuillez contacter le responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat (indiqué dans la présente politique) pour en savoir davantage.

5. Responsabilités de Comquat

De manière générale, Comquat est responsable de la protection des renseignements personnels qu'elle détient.

Conformément à une résolution du conseil d'administration, le ou la responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat est le directeur ou la directrice générale de l'organisation. Il ou elle doit, de façon générale, veiller à assurer le respect de la législation applicable concernant la protection des renseignements personnels. Le conseil d'administration et le responsable doivent approuver les politiques et pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels. Plus particulièrement, cette personne est chargée de mettre en œuvre la présente politique et de veiller à ce qu'elle soit connue, comprise et appliquée. En cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de ce responsable, le président ou la présidente du conseil d'administration assurera les fonctions du responsable de la protection des renseignements personnels.

Les membres du personnel de Comquat ayant accès à des renseignements personnels ou étant autrement impliqués dans la gestion de ceux-ci doivent en assurer leur protection et respecter la présente politique.

Les rôles et les responsabilités des employés de Comquat tout au long du cycle de vie des renseignements personnels peuvent être précisés par toute autre politique de Comquat à cet égard, le cas échéant.

6. Sécurité des données

Comquat s'engage à mettre en place des mesures de sécurité raisonnables pour assurer la protection des renseignements personnels qu'elle gère. Les mesures de sécurité en place correspondent, entre autres, à la finalité, à la quantité, à la répartition, au support et à la sensibilité des renseignements. Ainsi, cela signifie qu'un renseignement pouvant être qualifié de sensible (voir la définition prévue à la section 2) devra faire l'objet de mesures de sécurité plus importantes et devra être mieux protégé. Notamment, et conformément à ce qui a été mentionné précédemment concernant l'accès limité aux renseignements personnels, Comquat doit mettre en place des mesures nécessaires pour imposer des contraintes aux droits d'utilisation de ses systèmes d'information de manière à ce que seuls les employés ou bénévoles qui doivent y avoir accès soient autorisés à y accéder.

7. Droits d'accès, de rectification et de retrait du consentement

Pour faire valoir ses droits d'accès, de rectification ou de retrait du consentement, la personne concernée doit soumettre une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat à l'adresse courriel indiquée à la section suivante.

Sous réserve de certaines restrictions légales, les personnes concernées peuvent demander l'accès à leurs renseignements personnels détenus par Comquat et en demander leur correction dans le cas où ils sont inexacts, incomplets ou équivoques. Elles peuvent également exiger la cessation de la diffusion d'un renseignement personnel qui les concerne ou que soit désindexé tout hyperlien rattaché à leur nom permettant d'accéder à ce renseignement par un moyen technologique, lorsque la diffusion de ce renseignement contrevient à la loi ou à une ordonnance judiciaire. Elles peuvent faire de même, ou encore exiger que l'hyperlien permettant d'accéder à ce renseignement soit réindexé, lorsque certaines conditions prévues par la loi sont réunies.

Le responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat doit répondre par écrit à ces demandes dans les 30 jours de la date de réception de la demande. Tout refus doit être motivé et accompagné de la disposition légale justifiant le refus. Dans ces cas, la réponse doit indiquer les recours en vertu de la loi et le délai pour les exercer. Le responsable doit aider le requérant à comprendre le refus au besoin.

Sous réserve des restrictions légales et contractuelles applicables, les personnes concernées peuvent retirer leur consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis.

Elles peuvent également demander à Comquat quels sont les renseignements personnels recueillis auprès d'elle, les catégories de personnes chez Comquat qui y ont accès et leur durée de conservation.

8. Processus de traitement des plaintes

Réception

Toute personne qui souhaite formuler une plainte relative à l'application de la présente politique ou, plus généralement, à la protection de ses renseignements personnels par Comquat, doit le faire par écrit en s'adressant au responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat, à l'adresse courriel indiquée à la section suivante.

L'individu devra indiquer son nom, ses coordonnées pour le joindre, incluant un numéro de téléphone, ainsi que l'objet et les motifs de sa plainte, en donnant suffisamment de détails pour que celle-ci puisse être évaluée par Comquat. Si la plainte formulée n'est pas suffisamment précise, le responsable de la protection des renseignements personnels peut requérir toute information additionnelle qu'il juge nécessaire pour pouvoir évaluer la plainte.

Traitement

Comquat s'engage à traiter toute plainte reçue de façon confidentielle.

Dans les 30 jours suivant la réception de la plainte ou suivant la réception de tous les renseignements additionnels jugés nécessaires et requis par le responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat pour pouvoir la traiter, ce dernier doit l'évaluer et formuler une réponse motivée écrite par courriel, au plaignant. Cette évaluation visera à déterminer si le traitement des renseignements personnels par Comquat est conforme à la présente politique, à toute autre politique et pratique en place au sein de l'organisation et à la législation ou réglementation applicable.

Dans le cas où la plainte ne peut être traitée dans ce délai, le plaignant doit être informé des motifs justifiant l'extension de délai, de l'état d'avancement du traitement de sa plainte et du délai raisonnable nécessaire pour pouvoir lui fournir une réponse définitive.

Comquat doit constituer un dossier distinct pour chacune des plaintes qui lui sont adressées. Chaque dossier contient la plainte, l'analyse et la documentation à l'appui de son évaluation, ainsi que la réponse envoyée à la personne à l'origine de la plainte.

Il est également possible de déposer une plainte auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec ou à tout autre organisme de surveillance en matière de protection des renseignements personnels responsable de l'application de la loi concernée par l'objet de la plainte.

Toutefois, Comquat invite toute personne intéressée à s'adresser d'abord à son responsable de la protection des renseignements personnels et à attendre la fin du processus de traitement par Comquat.

9. Approbation

La présente politique est approuvée par le responsable de la protection des renseignements personnels de Comquat, dont les coordonnées d'affaires sont les suivantes :

Responsable de la protection des renseignements personnels :

Sylvie Pelletier

Directrice générale

514 453-3632

25, boulevard Don Quichotte, local 132-A

L'Île-Perrot (Québec) J7V 7X4

dg@comquat.ca

Pour toute demande, question ou commentaire dans le cadre de la présente politique, veuillez communiquer avec le responsable par courriel.

10. Publication et modifications

La présente politique est publiée sur le site Internet de Comquat, et ce, relativement aux renseignements personnels qui y sont recueillis. Cette politique est également diffusée par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées.

Comquat doit également faire de même pour toutes les modifications à la présente politique, lesquelles devront également faire l'objet d'un avis pour en informer les personnes concernées.

Le but du site <https://www.comquat.ca> est de permettre la diffusion d'informations concernant la Loi 25 du Québec. Advenant le cas où vous nous fournissez une adresse courriel pour être inclus dans la liste de diffusion d'invitations ou de nouvelles, sachez que toutes les adresses courriel recueillies par Comquat sont uniquement utilisées pour communiquer avec vous aux fins explicitement mentionnées sur le site. Votre adresse courriel ne sera jamais partagée à des tiers ou utilisée à d'autres fins par Comquat.

***Notes** : Veuillez noter que l'emploi du genre masculin a pour but d'alléger la présente politique et d'en faciliter la lecture.

Tableau des versions et des changements :

Version	En vigueur le	Changements depuis la dernière version
1.0	-----2023	S.O. – <i>Première version</i>
2.0		

Annexe A

Voici une liste non exhaustive sur les types de renseignements que Comquat pourrait collecter, leur utilisation, ou l'objectif, ainsi que les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis. Ainsi, cela comprend, sans s'y limiter, les éléments qui suivent.

Veillez noter que la plupart des renseignements personnels gérés par Comquat sont des renseignements personnels de participants aux programmes de Comquat, d'employés, de bénévoles, de candidats pour un emploi, de partenaires, de bailleurs de fonds, de fournisseurs et de consultants. Pour ce qui est des autres catégories de personnes indiquées dans le tableau ci-dessous, les renseignements fournis sont, dans la majorité des cas, des renseignements de nature professionnelle ou d'affaires (voir la [section 2](#) sur les coordonnées professionnelles). À noter que dans la majorité des cas, Comquat recueille également le titre/fonction professionnel(le) des personnes, le nom de l'organisation et/ou l'adresse de l'organisation (voir la [section 2](#) sur les coordonnées professionnelles).

Relation avec Comquat, services, programme, etc.	Type de renseignement personnel	Fin de la collecte / utilisations	Manière de recueillir les renseignements (moyens)
	L'une ou l'autre de ces informations, lorsqu'elles sont nécessaires:	Utilisés pour :	Peuvent être recueillis :
Clients/participants	<ul style="list-style-type: none"> • prénom et nom • numéro de téléphone • courriel • adresse • code postal • langue maternelle • pays d'origine • nationalité/statut • groupe d'âge • genre • niveau de scolarité • situation actuelle (emploi ou autres) 	<ul style="list-style-type: none"> • établir et gérer les relations avec la clientèle (et obtenir un moyen de communication) • fournir un service de formation ou de tutorat • recueillir des informations dans le cadre d'un programme financé par le gouvernement ou tout autre bailleur de fonds. À noter qu'il est parfois nécessaire de communiquer les renseignements fournis au programme visé lors des redditions de compte • inscrire les clients à des événements organisés par Comquat • connaître la langue privilégiée de communication • l'inscription à l'infolettre et aux formations de Comquat • établir des statistiques sur la clientèle et les besoins en alphabétisation et apprentissage du français 	<ul style="list-style-type: none"> • au moyen de formulaires Web intégrés à un site Internet contrôlé par In-Sec-M, de questionnaires accessibles en ligne sur ses plateformes et ses applications, ainsi que d'autres plateformes ou outils technologiques de formulaires • par courriel (directement ou par l'entremise d'un document ou autre type de formulaire joint) • auprès de tiers (p. ex. PARI-CNRC, Aéro Montréal ainsi que Shopify, Eventbrite et Events.com pour les renseignements bancaires)

Relation avec Comquat, services, programme, etc.	Type de renseignement personnel	Fin de la collecte / utilisations	Manière de recueillir les renseignements (moyens)
Candidats à l'emploi, employés et travailleurs autonomes à forfait	<ul style="list-style-type: none"> • nom • numéro de téléphone • courriel • renseignements bancaires • numéro d'assurance sociale • date de naissance • adresse • informations bancaires • références d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • la gestion des communications avec le candidat ou l'employé • assurer le fonctionnement du système de paie • Production de Relevé1, T4 et relevé d'emploi • Dépôt direct de la paie 	<ul style="list-style-type: none"> • par courriel • par téléphone
Consultants	<ul style="list-style-type: none"> • nom • numéro de téléphone • courriel • renseignements bancaires • adresse • NEQ si applicable • Numéro d'assurance sociale si requis • Numéro de TPS/TVQ 	<ul style="list-style-type: none"> • la gestion des communications avec le consultant • paiement de factures • vérification du statut légal et de la légitimité et/ou crédibilité du consultant 	<ul style="list-style-type: none"> • par courriel (directement ou par l'entremise d'un document joint: Word, PDF, etc.)

Relation avec Comquat, services, programme, etc.	Type de renseignement personnel	Fin de la collecte / utilisations	Manière de recueillir les renseignements (moyens)
Fournisseurs de services	<ul style="list-style-type: none"> • nom • numéro de téléphone • courriel • renseignements bancaires • langue • NEQ si applicable • Numéro d'assurance sociale si requis • Numéro de TPS/TVQ 	<ul style="list-style-type: none"> • la gestion des mandats • le paiement des factures, • connaître les langues dans lesquelles ils peuvent fournir des services • vérification du statut légal et de la légitimité et/ou crédibilité du fournisseur. 	<ul style="list-style-type: none"> • au moyen de formulaires Web intégrés à un site Internet contrôlé par • par courriel
Membres du CA et bénévoles (individus et organisations)	<ul style="list-style-type: none"> • nom • numéro de téléphone • courriel • adresse et code postal • coordonnées bancaires (si requis) • langue • date de fête • Numéro d'assurance sociale • CV • Références d'emploi et personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription comme membre • les communications futures • Paiement de dépenses • l'inscription aux activités organisées par Comquat, des sondages • la constitution de banques de données de Comquat sur l'expertise des membres • connaître les langues dans lesquelles ils peuvent fournir des services et la langue privilégiée de communication • établir la légitimité du bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> • au moyen de formulaires Web intégrés à un site Internet contrôlé par In-Sec-M et d'autres plateformes ou outils technologiques de formulaires (p. ex. Microsoft Forms) • auprès de tiers (p. ex. Eventbrite et Events.com pour les coordonnées bancaires)

Relation avec Comquat, services, programme, etc.	Type de renseignement personnel	Fin de la collecte / utilisations	Manière de recueillir les renseignements (moyens)
Partenaires de Comquat/bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> • nom • numéro de téléphone • courriel • adresse et code postal • personne responsable • coordonnées bancaires (lorsque nécessaire) • Site WEB • Numéro d'organisme, NEQ ou autre 	<ul style="list-style-type: none"> • établir le partenariat (signature d'ententes de partenariats) • la collaboration • Statut légal du partenaire ou bailleur de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • par courriel (directement ou par l'entremise d'un document ou autre type de formulaire joint)